

La lettre coup de poing du préfet

Dix jeunes ont été verbalisés pour avoir modifié la puissance de leur deux-roues. Des parents se sont plaints. Le préfet leur a écrit.

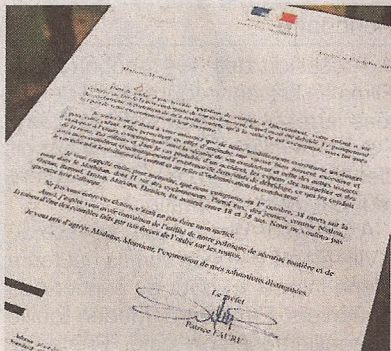
L'histoire

La gendarmerie du Morbihan a procédé, début septembre, à des contrôles de deux roues, à Questembert. Pas moins d'une douzaine de motards avaient été mobilisés pour intercepter les cyclos et contrôler leurs éventuelles modifications. Censés être bridés à 45 km/h, certains scooters et 50 cm³ peuvent, après transformation, atteindre des vitesses de 80 km/h voire 100 km/h. Sur 14 engins contrôlés, dix étaient débridés et deux avaient des pneus en mauvais état.

Des parents de jeunes se sont pourtant plaints auprès de la gendarmerie après que leur enfant a été verbalisé pour avoir trafiqué son deux-roues. Une attitude qui a fait réagir le préfet du Morbihan, Patrice Faure.

38 morts depuis le début de l'année

Le représentant de l'État a tenu à répondre personnellement à ces parents, en leur adressant un courrier. « De telles modifications constituent un danger pour votre enfant, écrit le préfet. Elles permettent en effet d'atteindre une vitesse bien souvent excessive et inadaptée à l'engin, compromettant ainsi la sécurité de son conducteur et celle des autres usagers de la route. » Il précise que, « par ailleurs et dans le cas probable d'un accident, les experts des mutuelles et des assurances contrô-



La lettre du préfet aux parents d'un jeune verbalisé. | PHOTO : PRÉFECTURE DU MORBIHAN

lent systématiquement l'existence de dispositifs de débridage, ce qui les conduit, le cas échéant, à la résiliation du contrat et au refus d'indemnisation du conducteur. »

Le préfet rappelle aussi que, depuis le début de l'année, 38 personnes ont trouvé la mort sur les routes du Morbihan, « dont 11 sur des cyclomoteurs. Parmi eux, des jeunes, comme Nathan, Gaëtan, Renaud, Tristan, Marvinn, Damien. Ils avaient entre 18 et 35 ans. Nous ne voulons pas que cette liste s'allonge. »

« Ne pas vous écrire ces choses, c'était ne pas faire mon métier », conclut le préfet qui dit espérer « (les) avoir convaincus de l'utilité de notre politique de sécurité routière et de la raison d'être de nos contrôles faits par nos forces de l'ordre sur les routes. »

Nicolas EMERIAU.